

**Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard****Extrait du registre des délibérations****Séance du 04 avril 2025****DÉLIBÉRATION N°2025-11**

Objet : Adoption du Budget Supplémentaire 2025

Rapporteur : M. Patrick Malavieille

Considérant la proposition d'un Budget Supplémentaire 2025 prenant en compte les restes à réaliser 2024, l'affectation du résultat antérieur, le solde d'exécution de la section d'investissement et le rétablissement budgétaire en fonctionnement et investissement,

Considérant que le Budget Supplémentaire s'équilibre en totalité à 708 973,54 € HT,

Considérant que les réajustements budgétaires de fonctionnement s'équilibrent à 177 902,54€ HT:

- En dépenses à :
  - + 110 000.00 € chapitre 011 charges à caractère général;
  - + 30 000.00 € chapitre 65 autres charges de gestion courante,
  - + 30 000.00 € chapitre 66 charges financières,
  - + 7 902.54 € chapitre 67 charges exceptionnelles
  
- Et en recettes à :
  - + 177 902.54 € R 002 résultat reporté,

Considérant que les réajustements budgétaires d'investissement s'équilibrent à 531 071.00 € HT :

- En dépenses à :
  - 20 000.00 € chapitre 20 immobilisations incorporelles,
  - 75 365.67 € chapitre 21 immobilisations corporelles,
  - + 172 675.70 € opérations d'équipements
  - + 453 760.97 € reste à réaliser N-1,
  
- En recettes à :
  - + 91 045.00 € reste à réaliser N-1,
  - + 440 026.00 € R 001 solde d'exécution positif reporté,

Considérant que l'ensemble des mouvements affectant ce document budgétaire sont retracés en annexe,

Le Conseil d'Administration,  
Après en avoir délibéré,

- ✓ Adopte, par chapitre, le Budget Supplémentaire 2025 tel qu'annexé au présent rapport, et qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme globale de 617 928,54€ HT, répartie :
  - o En section de fonctionnement pour 177 902,54 € HT
  - o En section d'investissement pour 440 026,00 € HT

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Étaient présents :

M. Malavieille, M. Favaron ; M. Scorsone, M. Pissas, M. Bouget, M. Blanc, Mme Dherbecourt, M. Paoletti, Mme Novaretti, M. Cartailier, M. Sauzet, M. Biou, M. Mercier, Mme. Harnequaux, Mme Bouras, Mme Clément,

Étaient absents :

M. Verdier, Mme Couvreur, M. Gibelin, Mme Fortunat-Deschamps, M. De Kermel, Mme Noguier,

Avait donné procuration :

M. Nicolas procuration à M. Malavieille, M. Vallespi à Mme Dherbecourt

Fait à Vers, le 04 avril 2025

Le Président,  
M. Patrick Malavieille



**PONT DU GARD**  
**La Bégude**  
**400 route du Pont du Gard**  
**30210 Vers Pont du Gard**  
Tél : 04 66 37 50 99 • Fax : 04 66 37 51 50  
www.pontdugard.fr • N° SIREN 448 279 844